



## Deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE 2 – 4 septembre 2020

### Point 11.4.3 de l'ordre du jour : Rapport sur l'état de l'environnement et de la conservation

#### Objet du document

1. Informer le Conseil exécutif des avancées réalisées dans l'élaboration du premier rapport régional océanien sur l'état de l'environnement et la conservation.
2. Solliciter les conseils du Conseil exécutif du PROE concernant l'actualisation régulière et la communication de rapports sur l'état de l'environnement et la conservation dans le Pacifique.

#### Contexte

3. Au cours des dix dernières années, le Secrétariat a procédé à des actualisations thématiques sur l'environnement.
4. Actualiser les conditions environnementales régionales est essentiel à l'établissement des objectifs et priorités à fixer en matière d'environnement et de conservation à l'échelle régionale, évaluer les avancées réalisées par rapport à ces objectifs et soutenir les rapports régionaux concernant les engagements internationaux.
5. La 29<sup>e</sup> Conférence du PROE a approuvé des indicateurs régionaux destinés à assurer un suivi national ainsi qu'un réseau de portails environnementaux régionaux visant à recueillir les données nécessaires.
6. Le Secrétariat travaille à l'élaboration du premier rapport régional sur l'état de l'environnement et la conservation en se fondant sur les indicateurs environnementaux régionaux et prévoit de le publier lors de la 10<sup>e</sup> Conférence sur la conservation de la nature et les aires protégées qui a été reportée à novembre 2020.
7. L'élaboration de l'édition 2020 du rapport sur l'état de l'environnement et la conservation a fourni des observations et des enseignements importants en vue de prochains rapports réguliers et cohérents.

#### Recommandations

8. Le Conseil exécutif est invité à :
  1. **accueillir favorablement** l'élaboration du premier rapport régional océanien sur l'état de l'environnement et la conservation dont la publication est prévue pour novembre 2020,
  2. **prendre acte** du fait qu'il serait judicieux de rédiger une note d'orientation politique concernant les prochains rapports réguliers.